

Pôle Services de Proximité

Personne chargée du dossier :
Eric DECOULEUR
Direction Prévention et Valorisation des Déchets
edecouleur@agglo-orient.fr
Tél. : 06 27 10 12 82

**Associations du territoire
de LORIENT AGGLOMÉRATION**

Lorient, le **25 OCT. 2023**

Objet : Exemplarité dans la gestion des déchets de l'évènementiel sur le territoire

Mesdames, Messieurs,

Lorient Agglomération est engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), avec un objectif de réduction de 5 % des déchets produits entre 2021 et 2026.

Un des axes de ce programme concerne l'évènementiel. L'offre culturelle et sportive est riche sur le territoire ; l'exemplarité des événements est importante et stratégique en matière de réduction des déchets, afin de contribuer à l'image d'une Agglomération engagée dans la prévention de la production des déchets et ainsi développer les bonnes pratiques.

Pour vous accompagner dans l'organisation de vos manifestations de manière éco-responsable, Lorient Agglomération met à votre disposition un **guide du tri**, ci-joint, **dédié aux organisateurs de d'évènements**. Sur demande, nous pouvons mettre à votre disposition des affiches de consignes de tri en format A2, A3 et A4.

Je profite par ailleurs de cet envoi pour vous rappeler que l'utilisation de vaisselle plastique jetable est désormais interdite par la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC). C'est pourquoi vous trouverez dans le guide les coordonnées du service de location de gobelets et vaisselle lavable confié à notre partenaire « Kerhoas Services ».

Gardons en tête que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Les agents de notre service de prévention se tiennent à votre entière disposition pour vous accompagner vers une démarche zéro déchet.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

**Pour Le Président et par délégation,
La Vice-Présidente.**

Annick GUILLET



Pièces jointes : Guide du tri, pour un événement éco-responsable.